

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 SEPTEMBRE 2007

Nous étions 32 présents sur 49 cotisants.

. La Présidente, Anne-Françoise Marbœuf ouvre la séance en saluant le travail "remarquable" du bureau depuis 6 ans. Puis elle annonce sa démission "après une aventure passionnante en tant que présidente d'une chorale vivante".

"C'est un chœur qui chante,  
c'est un chœur qui bat"

L'assemblée l'applaudit pour son dynamisme et sa bonne humeur.

. La Trésorière, Danièle Chênebiéras fait état de notre trésorerie qui est plus florissante que l'an passé à la même date, malgré le déficit des concerts que nous avons organisés à Longeville et à Foussais-Payré. Elle fait remarquer que la chorale fonctionne de telle façon que, pendant environ deux ans, nous constituons un pécule qui nous permet la 3ème année de faire appel à un orchestre et des solistes qui épuisent nos réserves financières.

. La secrétaire, Madeleine Guinot relate les activités de l'année. D'abord, notre participation à la Folle Journée, puis nos quatre concerts à Olonne, la Roche/Yon, Longeville, Foussay-Payré dont on doit nuancer le bilan satisfaisant car nous avons souvent manqué de justesse.

. La sortie au lac du Jaunay, le 24 juin, a rassemblé une poignée de choristes et amis ravis d'une excellente journée qu'ils ont terminé chez Yvonne Geskes.

. Nous regrettons de n'avoir pas pu faire de technique vocale cette année.

. Dominique Labrousse note que la secrétaire n'a pas mentionné la Fête de la Musique à laquelle nous n'avons pas participé par manque de ténor et en raison de l'horaire tardif. Il faut pourtant se rappeler que, par convention avec la ville, nous nous sommes engagés à y participer. (donc, s'y préparer pour 2008).

. *Le chef présente le programme de l'année:*

- les pièces de Schubert, choisies pour la Folle Journée, demandent, outre la sûreté du chœur, une certaine qualité vocale que Dominique craint de ne pas obtenir étant donné le temps dont nous disposons pour l'apprentissage et le manque de voix en ténors et alti, surtout en ce début d'année. Certaines sopranes sont prêtes à chanter en alti (à voir). Certains suggèrent de faire appel à des choristes venant d'autres chœurs, mais l'idée n'est pas retenue. Nous ferons ce que nos capacités nous permettent de faire.

Dominique propose de garder ce programme pour le mois de mai et de soumettre aux voix de l'assemblée notre participation à la Folle Journée.

Puis, ils donnent les dates et les modalités de travail des week-ends de stage:

29 et 30 septembre

1 et 2 décembre

8 et 9 mars

26 et 27 avril

Les concerts: 31 mai : Olonne/ mer

30 mai : la Roche / Yon (?)

Le bureau souhaite que le chœur puisse travailler avec Françoise Servantie une ou deux fois par mois en dehors des stages.

. Le coût des stages est de 450 euros par week-end auxquels il faut ajouter les charges et les frais de déplacement. Il sera pris intégralement en charge par la trésorerie de la chorale. C'est pourquoi le bureau envisage de porter la cotisation annuelle à 90 euros.

. Nous passons aux votes à main levée:

----- rapport moral : approuvé à l'unanimité

----- rapport financier : approuvé à l'unanimité

----- augmentation de la cotisation : approuvé à l'unanimité moins 3 voix

----- participation à la Folle Journée : refusée à l'unanimité

. Nous procédons ensuite à la constitution du nouveau conseil:

Titane Marbœuf ne se représente pas

Paulette Gentreau ne se représente pas

Maguy Chaput est partie à Rodez

Odile Hérisson, sortante, se représente : réélue à l'unanimité

Marie-Noëlle Mandin et Sophie Laronze sont élues à l'unanimité

La Présidente clôt la séance et nous partageons le verre de l'amitié.